

**Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle
(ADM54)**

Assemblée générale 2025

Procès-verbal

Madame la Présidente Rose-Marie FALQUE ouvre la 71^{ème} Assemblée générale de l'ADM54, à l'Espace Chaudeau à Ludres, à 13h45.

M. Noël GUERARD, maire de LESMENILS, secrétaire général de l'ADM54 présente le rapport moral (consultable sur le site Internet de l'ADM54) qui est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Jacques PIERRET, maire de Montigny-sur-Chiers et trésorier de l'Association, présente le rapport financier (consultable sur le site Internet de l'ADM54), lequel est adopté à l'unanimité. Une hausse de 4% par an et par collectivité est proposée pour la cotisation informatique. Il est aussi proposé d'indexer les conventions informatiques sur l'indice SYNTÉC (utilisé par notre prestataire COSOLUCE). Concernant les cotisations générales, le Comité Directeur prévoit de ne pas les augmenter en 2026, sauf dans le cas où l'AMF revalorise ses cotisations.

Dans le cadre de son rapport d'activité, la présidente, Madame Rose-Marie FALQUE fait un point sur les actions menées en 2024 et rend hommage aux élus en rappelant l'importance de leur rôle pour garantir la démocratie, la solidarité et le vivre-ensemble. Elle rappelle aussi le rôle crucial du maire en tant que représentant de la démocratie et de la proximité. Elle fait également le point sur les entrées et sorties au sein de l'association et met en avant la nouvelle structuration de l'association qui octroie un meilleur cadre de travail.

Une fois les traditionnels aspects statutaires présentés, la parole est laissée à Madame Khirouni, présidente du conseil départemental.

Un temps dédié donne la possibilité aux maires de poser des questions à Monsieur le préfet. Les questions ont porté sur le vol de cuivre, l'installation de radars mobiles et l'affichage sauvage.

A la suite des réponses apportées, Monsieur le préfet prend la parole.

La cérémonie des prix du challenge Orange distingue les initiatives remarquables des communes participantes.

Monsieur Dominique PEDUZZI, président de l'AMV88, agissant ici en qualité de trésorier adjoint de l'AMF intervient.

Monsieur Olivier TORRES anime une conférence sur la santé mentale des maires, basée en partie par une collecte de données des informations des maires de Meurthe et Moselle.

Madame Valérie DEBORD, vice-présidente de la Région Grand Est renouvelle son soutien par sa présence à notre Assemblée Générale.

Rose-Marie FALQUE, présidente, conclut les travaux.

Le groupe EBRA prend place sur scène pour présenter les Lauréats des Collectivités, distinguant certaines communes de Meurthe et Moselle.

La convivialité se poursuit autour du verre de l'amitié et du dîner musical, clôturant cette assemblée générale.